

PREAVIS MUNICIPAL
N°14 / 2016
AU CONSEIL GENERAL

concernant

La Réfection des tapis du chemin de la Palud et du chemin de la Source

DELEGUE MUNICIPAL: M. Michel Bally, municipal

Signy, le 07 novembre 2016

de ce secteur est nécessaire à moyen terme afin d'éviter une dégradation plus importante de la route, il n'y a toutefois pas d'urgence.

La solution préconisée est un rabotage complet d'une zone de 420 m² sur une épaisseur de 3,5 cm, puis la pose d'un nouveau tapis en AC11S de 3,5 cm. Le budget à prévoir pour ce secteur peut s'estimer de la manière suivante :

- Travaux de génie civil 420 m² 35.00 14'700.00 HT

2.2 CHEMIN DE LA PALUD PARTIE SUPERIEURE Z2

Ce chemin allant du chemin du Couchant jusqu'à la jonction du chemin AF en béton, est un chemin actuellement constitué d'un gravillonnage d'environ 2 cm. Ce dernier dans sa partie médiane à la bande de roulement de droite en montant qui est en train de se dégrader, le gravillonnage s'étant rompu à plusieurs endroits et présentant la création de légers nids de poule. Différentes zones sur toute la longueur du tronçon présentent également un faïençage annonçant une dégradation ultérieure. Ce chemin peut être réparé durablement en rabotant l'entier des 2 cm de gravillonnage du chemin existant, en laissant le matériel sur place afin de créer une planie, puis de procéder à la pose d'un nouveau revêtement de 8 cm en ACT16S monocouche. Le coût de cette variante peut se résumer de la manière suivante :

- Travaux de génie civil 350 m² 56.00 19'600.00 HT

La Municipalité souhaite procéder à cette réfection complète et durable du chemin. En effet, une variante consistait à réparer uniquement la bande de roulement défectueuse, de manière similaire à ce qui a déjà été réalisé plus bas, en remplaçant la zone de gravillonnage par un enrobé traditionnel d'une épaisseur de 8 cm sur une bande d'une largeur d'environ 1,50 m, représentant une surface totale d'environ 50 m². Le prix pour cette solution est de CHF 7'500.00 HT. Cette solution bien que moins onéreuse ne résout que partiellement et pour un court laps de temps le problème.

2.3 EXTREMITE CHEMIN DE LA PALUD Z3

Vers le carrefour chemin de la Source – chemin des Crêts

Le chemin de la Palud, chemin AF en enrobé béton, est dégradée sur la partie terminale avant le carrefour et nécessite une réfection afin notamment de réfectionner la collecte des eaux claires. Les travaux de ce secteur correspondent à une démolition complète de 70 m² de chaussée dont à peu près 25 m² en enrobé et 45 m² en dallage béton, puis à leur réfection. Le prix pour ces travaux s'élève à :

- Travaux de génie civil 70 m² 290.00 20'300.00 HT

2.4 CHEMIN DE LA SOURCE Y COMPRIS CARREFOUR Z4

Le chemin de la Source, notamment sur 3 tronçons de la moitié Est le long des parcelles n°20, 21 et 22 de la Commune, présente un fort faïençage de la couche de roulement avec une fissuration sur l'entier de l'épaisseur de cette couche, représentant un risque de détérioration rapide. Au fil des hivers successifs, risques d'apparition de nids de poule. Ces 3 secteurs bien distincts sont peu éloignés. Là également, 2 solutions peuvent être envisagées, soit une réfection ponctuelle des 3 secteurs, soit une réfection complète du tapis de tout le tronçon. Selon les estimations, la réalisation des 3 réfections ponctuelles nécessitant un plus grand nombre de coupes, de pose de joints et nous donne un prix au m2 plus élevé. A prix quasiment identique, la Municipalité a décidé de procéder à une réfection complète de la chaussée, y compris la zone de carrefour qui n'était pas prévue dans la variante réduite. La réfection de la chaussée complète, générant une plus-value de l'ordre de CHF 6'000.00, le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

- Travaux de génie civil 570 m2 42.00 23'940.00 HT

3. RUE DES FONTAINES RC 16-ILS

La rue des Fontaines présente sur l'intégralité du tronçon en traversée, des fissurations importantes de sa couche de roulement qui est clairement en fin de vie. La Municipalité a dès lors fait procéder à une étude structurelle par un laboratoire spécialisé, afin de s'assurer de l'état de la route et des possibilités de réfection qui s'offraient à elle. Il en ressort que cette route devra faire l'objet d'une réfection complète des 2 bandes de roulement, Jura et Lac, sur l'intégralité de la traversée allant du giratoire sur la route de Signy à l'entrée de la localité au droit du carrefour avec le chemin de la Palud, par le rabotage d'une couche de 3,5cm du tapis existant et la pose d'un nouveau tapis de type ACMR8 d'une épaisseur de 3,5cm. En vue de la réfection de cette route, la Commune s'est approchée des différents services afin de savoir si des travaux étaient prévus sur cet axe. Après consultation, il en ressort que les Services Industriels de Nyon doivent intervenir sur le réseau d'eau potable pour des travaux relativement importants de remplacement de leur conduite et d'augmentation du diamètre. Ces travaux ont été mis au budget des SI et selon toute vraisemblance seront réalisés à l'automne 2017-printemps 2018. Dès lors, la Municipalité a décidé de repousser la réfection du tapis de la route des Fontaines à l'été 2018. Ces travaux feront l'objet d'un nouveau préavis en temps opportun.

4. COÛTS FINANCIERS

Le budget à prévoir est établi par notre mandataire sur la base de soumissions récentes pour des travaux similaires. Ces travaux feront encore l'objet d'une mise en soumission conforme à la loi sur les marchés publics en procédure sur invitation auprès de différentes entreprises de la région. Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1. Travaux de génie civil, chemins communaux		
• Chemin de la Palud inférieur	14'700.00	
• Chemin de la Palud supérieur	19'600.00	
• Chemin de la Source, extrémité chemin de la Palud y.c. carrefour et réfection trottoir chemin des Eschaux	44'240.00	78'540.00
2. Analyse état structurel RC		5'000.00
3. Honoraires, études et direction des travaux		12'800.00
4. Travaux géométriques, rétablissement de points, abornement		3'500.00
5. Divers et imprévus environ 10%		15'000.00
<hr/>		
Total des travaux H.T.		114'840.00
T.V.A. 8 %		9'190.00
<hr/>		
Total général T.T.C.	CHF	124'030.00

CONCLUSIONS

Les différents travaux de réfection des routes tels que décrits ci-avant permettent de réfectionner de manière durable les chaussées les plus dégradées dans la Commune. Leur report à une étape ultérieure des réfections de la route des Fontaines RC 16-ILS permet ainsi la réalisation des travaux nécessaires au renforcement des installations techniques avant la réfection de la chaussée, afin de limiter les réouvertures ultérieures.

C'est pourquoi, au vu des éléments ci-dessus et compte tenu des présentes explications, nous vous demandons Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil Général de Signy-Avenex,

Vu le préavis municipal n°14/2016,

Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- 1/ d'adopter le préavis municipal No 13/16 concernant la demande d'un crédit de **CHF 124'030.00** destiné à financer la réfection des tapis de la rue du chemin de la Palud et du chemin de la Source.
- 2/ d'accorder un crédit de **CHF 124'030.00.**
- 3/ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux

Ce montant sera comptabilisé sur notre patrimoine administratif et amorti en trente ans.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 07 novembre 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

F. Rey

M. Bardel